

Réf: Dossier 374183

Avis de constitution

SOCIETE « ASBRAHACA »

Siège Abidjan, Cocody Riviera II Sogefia, près de la
Résidence d'Alpha Blondy, Lot 170, Ilot 32

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 23/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASBRAHACA »

Objet : Transport de personnes et de marchandises - La logistique et gestion des chaînes d'approvisionnement - Service de messagerie et de livraison express- Gestion de flotte -Services de fret et de groupage (transit douane)-Assurance -Commerce général- Prestation diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody Riviera II Sogefia, près de la
Résidence d'Alpha Blondy, Lot 170, Ilot 32

Dirigeant(s) M SOHOU WONNEBO ANSELME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00151 du 07/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00951/GTCA/RC/2025 du 07/01/2025

